

Mise à jour financière d'UCB pour 2010

- **Le chiffre d'affaires total, EBITDA récurrent et le bénéfice de base par action sont meilleurs que prévu**
- **Les tests de dépréciation de fin d'exercice donnent lieu à des charges de dépréciation exceptionnelles non décaissées et non récurrentes**

Bruxelles (Belgique), le 5 janvier 2011 – 7:00 AM CET – Information réglementée

– UCB vient d'annoncer aujourd'hui que la société prévoit de dépasser les perspectives annoncées antérieurement: un chiffre d'affaires total d'au moins 3 milliards d'euros, un EBITDA récurrent établi à environ EUR 700 millions et un bénéfice de base par action à EUR 1,76. Dans le même temps, des éliminations du bilan non récurrentes et des tests de dépréciation de fin d'exercice donneront lieu à la comptabilisation de charges de dépréciation d'actifs non financier de EUR 240-250 millions, soit un montant plus élevé qu'en 2009 (EUR 126 millions). Ces charges de dépréciation d'actifs non financier sont comptabilisées comme charges non récurrentes en dessous du poste «EBIT récurrent» (*recurring earnings before interest and taxes*) du résultat consolidé d'UCB.

« Nous sommes très satisfaits des résultats opérationnels de la société en 2010 », a déclaré Detlef Thielgen, CFO d'UCB. « Les indicateurs clés de nos résultats dépasseront les prévisions financières dont nous avons fait état en 2010. Bien que les dépréciations non décaissées non récurrentes aient un impact sur nos résultats nets, nous prévoyons de présenter un résultat net positif pour 2010. »

Les perspectives d'UCB ont été dépassées principalement grâce aux ventes du médicament contre l'épilepsie, Keppra® (*levetiracetam*), surtout dans l'UE, ainsi qu'aux solides résultats affichés dans la vente des nouveaux produits phares de la société : Cimzia® (*certoluzimab pegol*), Vimpat® (*lacosamide*) et Neupro® (*rotigotine*).

Une charge de dépréciation est comptabilisée lorsque le test de dépréciation révèle un écart significatif entre la juste valeur et la valeur comptable d'un actif non financier au bilan. Sur base des dernières estimations du marché, le test de dépréciation d'immobilisations incorporels effectué en fin d'exercice a révélé un écart dû au fait que la valeur comptable des flux des produits de redevances liées à la franchise *fesoterodine* ne reflète plus les dernières estimations du marché ; du même que des écarts d'importance secondaire ont été relevés pour certains autres produits. En outre, la vente des trois unités de production d'UCB en Allemagne et en Italie à Aesica, annoncé en décembre 2010, donne lieu à une dépréciation non récurrent.

Pour de plus amples informations

Michael Tuck-Sherman, Investor Relations, UCB
T +32.2.559.9712, Michael.tuck-sherman@ucb.com

Nancy Nackaerts, External Communications, UCB
M: +32.473.864.414, nancy.nackaerts@ucb.com

A propos d'UCB

UCB (www.ucb.com) est une société biopharmaceutique établie à Bruxelles (Belgique) qui se consacre à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes atteintes de maladies graves du système nerveux central ou immunitaire.



Employant plus de 8 000 personnes réparties dans près de 40 pays, UCB a généré un chiffre d'affaires de EUR 3,1 milliards en 2009. UCB est cotée sur le marché Euronext de Bruxelles (symbole : UCB).

Déclaration prospective

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les plans, estimations et convictions actuels du management. Ces déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, pouvant impliquer que les résultats diffèrent significativement de ceux que pourraient postuler lesdites déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse.

Figurent parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner de telles différences : l'évolution du contexte économique général, le domaine d'activités et la concurrence, les effets de décisions judiciaires futures, les changements apportés à la réglementation, les fluctuations des taux de change ainsi que le recrutement et la rétention des collaborateurs.